Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

INTITULE : Manager opérationnel de projet en design et communication

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Utilisation des outils numériques de référence	- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe	**Mise en situation** Projet tutoré en équipe sur la base d'un cas réel ou fictif d'une organisation impliquant l'usage d'outils numériques de production et/ou de gestion et/ou de communication et/ou de collaboration. Présentation collective. Evaluation individuelle à l'oral. **Travail individuel** L'étudiant réalise un livrable numérique.	- Les outils numériques mobilisés pour collecter, traiter et diffuser des informations sont pertinents et justifiés. - Le/les livrables numériques (documents, supports multimédias, rapports, tableaux, maquettes ou formulaires) sont cohérents avec l'information traitée et le message délivré. - Les recommandations intègrent le cadre juridique et éthique (RGPD, droit d'auteur, AI Act…), et les enjeux de RSE et d'accessibilité. - L'apprenant démontre sa maitrise et mise en pratique des règles de sécurité informatique, de la protection des données, du partage sécurisé de fichiers et de la gestion des accès dans un cadre interne ou externe.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Exploitation de données à des fins d'analyse	- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique	**Mises en situation** Dans le cadre d'une problématique fictive ou réelle, réalisation d'une recherche documentaire sur la base du brief fourni aux étudiants. Restitution écrite ou orale avec une évaluation collective et individuelle.	- La pertinence et la fiabilité des sources mobilisées pour documenter le sujet sont vérifiées et justifiées. - Les ressources sélectionnées sont analysées et hiérarchisées en mettant en évidence leurs apports et leurs limites. - Les données qualitatives et/ou quantitatives sont organisées, traitées et interprétées de manière structurée au regard de la problématique étudiée. - La restitution des données est synthétisée de façon claire et compréhensible, en valorisant les éléments significatifs pour l'analyse. - L'argumentation résumée dans le livrable final est cohérente, étayée par les données exploitées. - Les typologies de graphiques sont étayées selon les données et le message
Expression et communication orale, écrite, dans au moins une langue étrangère	- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère	**Projet et Mémoire de fin d'études** Les candidats créent une entreprise fictive. Rendus : • Pitch du projet entrepreneurial en groupe. • Mémoire individuel de recherche en lien avec le projet Evaluation individuelle à l'oral. Evaluation individuelle à l'écrit. **Présentation de travaux en anglais** Sur la base d'études de cas, les étudiants rendent des notes de synthèse et les présentent à l'oral. Evaluation individuelle	- Le candidat est clair, précis. Il adapte son discours oral au contexte et au destinataire. - Le candidat mobilise différents registres d'expression écrite et orale en langue française et anglaise, en respectant les usages professionnels et académiques. - La communication orale et écrite en français et en anglais est réalisée de manière compréhensible, structurée et sans ambiguïté. - La note synthétique individuelle mobilise un registre langagier approprié à la situation, l'expression est claire et construite.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs	**Mise en situation** Production des artéfacts de candidature à des offres de stage et/ou d'apprentissage et/ou d'emploi s'inscrivant dans le cadre du projet professionnel du candidat Evaluation individuelle.	- L'identité, les compétences et le projet professionnel du candidat sont caractérisés et valorisés en cohérence avec les attentes et les codes du secteur choisi pour exercer des fonctions de chargé de projet. - La valorisation des savoirs et des savoir-faire du candidat propres aux métiers de la communication et du design sont décrits et mis en perspective. - Les artefacts de candidature (CV, lettre de motivation, profil LinkedIn, dossier de candidature, etc.) sont élaborés dans le respect des usages professionnels du secteur et en adéquation avec le projet visé. - Le choix des projets retenus dans le portfolio sont justifiés (valeur démonstrative, cohérence, niveau technique). - Le projet professionnel est présenté de manière claire, structurée et argumentée.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Comportement en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	**Mission en entreprise** Rédaction d'un rapport de stage ou d'apprentissage individuel permettant d'évaluer la capacité du candidat à s'intégrer dans une organisation, à collaborer en équipe et en réseau, à travailler en autonomie et à exercer des responsabilités.	- Le rôle et les missions confiés dans le cadre de la mission sont situés avec pertinence et assumés de manière autonome et/ou collaborative, en prenant des initiatives adaptées. - La participation active au travail en équipe et en réseau est démontrée, en respectant les objectifs fixés par le commanditaire et en contribuant à la production collective. - L'analyse réflexive des actions menées, formalisée dans le rapport ou lors de la soutenance, met en évidence la capacité d'autoévaluation et l'identification de pistes d'amélioration. - Le respect des principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale est intégré dans la réalisation du projet. - La prise en compte de la responsabilité sociétale de l'entreprise est explicitée et justifiée.
Définition de la problématique de conception et de ses objectifs	- Recueillir la demande initiale d'un commanditaire en assurant sa traduction en problématique opérationnelle, après explicitation des besoins utilisateurs afin d'établir un cadrage compréhensible par l'ensemble des parties prenantes. - Définir les contraintes techniques, fonctionnelles, réglementaires et économiques, en documentant leurs impacts sur les choix de conception, afin de sécuriser la faisabilité et la conformité des solutions envisagées.	**Cas pratiques** Le candidat conçoit et développe un produit, un service, un média ou un espace, ainsi que sa communication et son modèle d'affaires. Le candidat fournit des livrables de conception et soutient ses propositions à l'oral.	- Le problème, les besoins utilisateurs et les attentes du commanditaire sont reformulés clairement. - Les contraintes techniques, fonctionnelles, réglementaires et économiques sont identifiées.

Définition et développement d'une solution innovante	- Analyser le potentiel d'une solution innovante et ses impacts (usage, économiques, sociaux, environnementaux), en évaluant notamment le marché et les opportunités identifiés, afin d'apprécier la pertinence et la faisabilité du projet. - Analyser le contexte de conception en mobilisant des méthodes de design adaptées (recherche utilisateur, benchmark, analyse d'usages, cartographie d'acteurs), afin de qualifier les enjeux, besoins et contraintes du projet de conception. - Élaborer des pistes de conception variées et argumentées à partir du cadre d'analyse établi, en tenant compte des besoins utilisateurs, attentes du commanditaire, contraintes du projet et des principes de RSE, d'inclusion et d'accessibilité, pour orienter le choix de solutions de conception cohérentes. - Formaliser une ou plusieurs solutions innovantes à l'aide d'outils de représentation en design et en management y compris l'IA générative et le prototypage d'un artefact, afin de rendre les concepts compréhensibles et exploitables. - Justifier les choix de conception en s'appuyant sur des critères techniques, fonctionnels, économiques et d'usage, d'accessibilité et de conception universelle, en intégrant des principes de durabilité, de manière à assurer la cohérence globale, inclusive et pérenne de la solution proposée. - Identifier la faisabilité technique, légale et commerciale liée au déploiement du projet en analysant les ressources (humaines, techniques, financières) et activités afin de sécuriser sa mise en œuvre. - Réaliser une maquette/prototype et les tests en contexte réel pour permettre une adaptation en conséquence et en liens avec les besoins de l'utilisateur.		- Le potentiel de la solution et son impact sont évalués (taille de marché). - Des méthodes de design sont utilisées pour analyser le contexte. - Les pistes de conception sont variées, argumentées et en lien avec le problème identifié. - Les concepts sont formalisés avec des outils de représentation en design et management appropriés. - Les principes de design responsable, d'inclusion, d'accessibilité et cycle de vie sont pris en compte. - Le choix des matériaux, technologies, formats, interactions ou composants utilisés sont justifiés. - Des principes itératifs sont mis en place afin d'améliorer la solution. - Des versions intermédiaires sont produites, pour tester (user-tests, retours d'usage) et itérer. - Les supports, maquette/prototype sont conformes aux objectifs du projet et aux cibles identifiées. - La présentation repose sur un argumentaire étayé et réaliste.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	- Mettre en œuvre une démarche itérative de développement en réalisant des tests utilisateurs et des ajustements successifs, afin d'améliorer progressivement la solution. - Défendre les recommandations auprès de clients internes ou externes afin de mener à la prise de décision, en argumentant les choix créatifs et techniques à partir de preuves.		
Cadrage et contrôle de la gestion du projet d'innovation et des risques	- Planifier le projet en définissant les étapes clés et les échéances critiques associées afin d'établir un planning de réalisation. - Suivre l'avancement du déploiement en consolidant les informations clés (réalisé, reste à faire, points de blocage, décisions) afin de produire un reporting exploitable pour les arbitrages et la validation des livrables. - Contrôler le budget du projet à partir du cadre financier défini par le commanditaire, en pilotant les dépenses et les arbitrages associés afin de garantir la viabilité économique du projet.	**Mise en situation** Sur la base de données, le candidat fournit des livrables professionnels individuels de gestion de projet.	- L'analyse du contexte, un diagnostic ou un benchmark pertinent est réalisé et cohérent avec l'innovation. - Les enjeux stratégiques, éditoriaux, visuels, techniques et économiques sont clairement identifiés. - Le retroplanning est réaliste par rapport aux contraintes du projet. - Le plan d'actions est cohérent. Il inclue livrables et indicateurs. - Le budget prévisionnel est justifié et maîtrisé.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Gestion opérationnelle du projet d'innovation, animation et communication afin d'assurer un livrable conforme aux attentes exprimées	- Assurer l'acquisition, le traitement, la production et la diffusion de l'information en utilisant les techniques et outils numériques indispensables au déroulement du projet et les règles de sécurité informatique afin d'assurer une collaboration interne et externe satisfaisante. - Animer une équipe pluridisciplinaire dans le cadre d'un projet en mobilisant des ressources internes et externes (prestataires) afin d'assurer la bonne réalisation du projet. - Élaborer le plan de communication associé à un projet /une commande et son suivi en cohérence avec le diagnostic préalable afin de garantir l'adoption des résultats du projet. - Produire les livrables permettant de garantir l'exécution du plan de communication (Support de présentation orale, organisation d'évènements, digital, relations médias...).	**Cas pratique** Elaboration d'une recommandation argumentée d'un plan de communication et de son déploiement. Présentation de groupe. Evaluation individuelle à l'oral	- Les outils utilisés pour gérer l'information sont adaptés à la gestion de projet et permettent d'assurer la sécurité informatique. - Les normes professionnelles (lisibilité, accessibilité, formats, droits visuels) sont respectées. - Le plan de communication identifie les pistes d'actions de communication prioritaires, les ressources nécessaires à leur exécution et un calendrier de réalisation - Les supports de communication du projet correspondent aux enjeux et aux parties prenantes.